



Communiqué de presse

Poitiers, le 23 juin 2026

L'université de Poitiers et le CNRS lancent un programme de 35 millions d'euros pour renforcer la recherche en éducation

Mardi 23 juin 2026, l'université de Poitiers et le CNRS ont lancé le programme prioritaire de recherche (PPR) « Sciences pour l'Éducation » qu'ils copilotent. Doté de 35 millions d'euros sur 8 ans, il fait partie du plan d'investissement France 2030. Ce programme vise à renforcer et développer la recherche scientifique française dans le domaine de l'éducation à des fins d'améliorations concrètes sur le terrain. L'enjeu est d'agir face aux limites actuelles du système éducatif – décrochage scolaire, maîtrise insuffisante des compétences fondamentales, reproduction des inégalités sociales, difficultés d'orientation.

Doté de 35 millions d'euros sur une durée de huit années, ce programme national « Sciences pour l'Éducation » poursuit l'ambition de développer la recherche scientifique française dans le domaine de l'éducation, en prise directe avec les acteurs du système éducatif, et à des fins d'amélioration des résultats du système éducatif. Il est co-porté et co-piloté par l'université de Poitiers et le CNRS pour le compte de l'ensemble de la communauté scientifique française, avec l'université de Poitiers comme pilote coordinateur en charge de l'animation du programme à l'échelle nationale.

Virginie Laval, présidente de l'université de Poitiers, et Thierry Dauxois, président-directeur général du CNRS ont ouvert l'événement de lancement du mardi 23 juin. Leurs prises de parole ont été suivies par l'intervention de Benoit Delaunay, président de la conférence des recteurs, lien central avec le terrain.

La recherche en éducation : constats et objectifs

La vision proposée pour le PPR « Sciences pour l'Éducation » repose sur un certain nombre de constats.

En France, les forces susceptibles de contribuer à un programme de recherche pour l'éducation à visée transformatrice sont nombreuses mais dispersées à cause d'un cloisonnement des disciplines, d'une méconnaissance mutuelle des communautés académiques qui s'intéressent à l'éducation et d'une hétérogénéité des méthodes et objectifs.

Ce nouveau programme entend ainsi promouvoir des travaux basés sur des objectifs de résolution de problèmes et qui s'inscrivent dans la mise en place de recherches collaboratives dans lesquelles différents acteurs (chercheurs et praticiens du monde éducatif) œuvrent ensemble dès le début du projet. Il s'agit de promouvoir une recherche interdisciplinaire, dont les effets auront des répercussions mesurables et significatives pour contribuer en enjeux de l'éducation : réduction du déterminisme social dans la réussite et l'accès aux études, solutions pour l'inclusion des élèves à

besoins particuliers, orientation scolaire et professionnelle, développement des compétences du XXI^e siècle.

Organisation et modalités d'action

Le programme national a voulu se doter d'un comité d'orientation scientifique et stratégique constitué pour moitié d'experts scientifiques du domaine issus de différentes disciplines (e.g., neurosciences cognitives, psychologie, sociologie, économie, géographie, informatique) et pour moitié des représentants du système éducatif et des partenaires institutionnels.

Le programme est structuré en trois actions dites compétitives : elles font en ce moment même l'objet d'un appel à projets via l'Agence nationale de la recherche (ANR) qui est l'opérateur de recherche du PPR.

Une autre action a pour objectif la constitution et le suivi de cohortes. Il s'agit d'identifier de manière pluridisciplinaire les facteurs qui influencent les choix d'orientation, la réussite académique et l'insertion professionnelle des élèves en fonction de différents facteurs sociaux, environnementaux ou encore comportementaux lors d'étapes-clés de leur parcours scolaire : passage du primaire au collège et du collège au lycée.

À propos du plan d'investissement France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.



- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement et @SGPI_avenir

Contacts presse

Claire Vicario – Chargée de relations presse et d'événementiel

Université de Poitiers – Direction de la communication

06 72 48 00 67

claire.vicario@univ-poitiers.fr

presse@univ-poitiers.fr

Priscilla Dachet – Cheffe service presse CNRS

01 44 96 51 51

presse@cnrs.fr